



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.1/43/L.57
31 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
PREMIERE COMMISSION
Point 67 h) de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTEES
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE :
CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LA COURSE AUX ARMEMENTS
ET SES EFFETS PROFONDEMENT NUISIBLES SUR LA PAIX ET LA SECURITE
DANS LE MONDE

Bangladesh, Equateur, Indonésie, Mali, Mexique, Nigéria, Roumanie,
Suède, Tchécoslovaquie, Tunisie, Union des Républiques socialistes
soviétiques, Uruguay, Yougoslavie et Zaïre : projet de résolution

Conséquences économiques et sociales de la course aux armements
et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité
dans le monde

L'Assemblée générale,

Ayant examiné la question intitulée "Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde",

Rappelant ses résolutions 2667 (XXV) du 7 décembre 1970, 2831 (XXVI) du 16 décembre 1971, 3075 (XXVIII) du 6 décembre 1973, 32/75 du 12 décembre 1977, 35/141 du 12 décembre 1980, 40/150 du 16 décembre 1985 et 41/86 I du 4 décembre 1986,

Profondément préoccupée de ce que la course aux armements, en particulier aux armements nucléaires, et les dépenses militaires continuent de prendre de l'ampleur à une vitesse alarmante, constituant un lourd fardeau pour les économies de tous les Etats et un grave danger pour la paix et la sécurité dans le monde,

Rappelant aussi que les représentants des gouvernements, au cours des négociations sur le désarmement et, en particulier, à sa quinzième session extraordinaire, troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, ont

maintes fois déclaré que l'augmentation considérable des budgets militaires a aussi contribué aux problèmes économiques actuels de certains Etats et que les programmes militaires existants et prévus constituent un énorme gaspillage de ressources précieuses qui pourraient, sans cela, être utilisées pour relever le niveau de vie de tous les peuples et résoudre les difficultés auxquelles les pays en développement se heurtent pour réaliser le développement économique et social,

Réaffirmant qu'il est nécessaire que tous les gouvernements et les peuples connaissent et comprennent la situation existant dans le domaine de la course aux armements et du désarmement,

Ayant à l'esprit les objectifs de la Campagne mondiale pour le désarmement 1/, lancée solennellement à la douzième session extraordinaire, qui vise à susciter l'intérêt et à mobiliser l'appui de l'opinion publique en faveur de la conclusion d'accords sur des mesures de limitation des armements et de désarmement,

Rappelant en outre le paragraphe 93 c) du Document final de sa dixième session extraordinaire, première session extraordinaire consacrée au désarmement 2/, qui dispose que le Secrétaire général devra lui présenter périodiquement des rapports concernant les répercussions économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde,

Considérant que l'élaboration de ces rapports devrait être considérée comme une mesure visant à instaurer la confiance entre les Etats,

1. Accueille avec satisfaction le rapport mis à jour du Secrétaire général sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires 3/;
2. Remercie le Secrétaire général et les experts consultants, ainsi que les gouvernements et les organisations internationales qui ont prêté leur concours à la mise à jour du rapport;
3. Recommande que le rapport mis à jour soit porté à l'attention de l'opinion publique et qu'il en soit, de plus, tenu compte dans les futurs travaux de l'Organisation des Nations Unies relatifs au désarmement;
4. Prie le Secrétaire général de prendre les dispositions nécessaires pour que le rapport soit reproduit en tant que publication des Nations Unies et qu'une large publicité lui soit donnée dans le cadre de la Campagne mondiale pour le désarmement;

1/ Voir A/S-12/32, annexe V.

2/ Résolution S-10/2 de l'Assemblée générale.

3/ A/43/368.

5. Recommande à tous les gouvernements d'assurer au rapport la plus large diffusion possible, notamment en le faisant traduire dans leurs langues nationales respectives;

6. Invite les institutions spécialisées, ainsi que les organisations intergouvernementales, nationales et non gouvernementales, à utiliser les moyens dont elles disposent pour faire largement connaître le rapport;

7. Confirme sa décision de garder constamment à l'étude la question intitulée "Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde" et décide de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa quarante-sixième session.
